



INFORMATION DES RIVERAINS

CONSERVER SOIGNEUSEMENT CE DOCUMENT



www.logitia.fr

1527 route du Canal
82700 MONTBARTIER
Tél : 05.63.27.23.28

UN SITE À VOCATION AGRICOLE

La société LOGITIA est une plate-forme de stockage permettant l'approvisionnement des coopératives du Grand Sud-Ouest en matière de semences, de produits de protection des plantes et d'agroéquipements (films plastiques, ficelles, tréfilés...).

LOGITIA est une filière du
groupe ARTERRIS.



QUELS SONT LES RISQUES ?

Certains produits de protection des plantes peuvent être toxiques ou inflammables. Ils présentent des risques potentiels en cas d'accident.

L'étude de dangers du site a principalement identifié les phénomènes dangereux suivants :

- L'incendie des produits stockés qui génère des flux thermiques susceptibles d'avoir des conséquences sur les biens et les personnes,
- La dispersion d'un nuage de fumées toxiques susceptibles de dégrader la qualité de l'air aux abords immédiats du site.

PREVENTION & INFORMATION

Compte tenu de la quantité de produits stockés et de leurs natures, la plate-forme LOGITIA est soumise à la réglementation et aux dispositions sur les **installations classées pour la protection de l'environnement**, au code de l'environnement et doit notamment respecter l'arrêté du 25 novembre 2009 autorisant son exploitation ainsi que la directive 2012/18/UE du 4 juillet 2012 dite « **Seveso 3** ».

Afin de mieux connaître les
risques autour de chez vous,
vous pouvez consulter le site
www.georisques.gouv.fr



DES MESURES DE SÉCURITÉ ADAPTÉES

Le personnel de LOGITIA est formé régulièrement à la **sécurité, aux bonnes pratiques de stockage** ainsi qu'aux **procédures d'intervention en cas d'incendie**.

Par ailleurs, au-delà de la compétence des hommes et de l'application de règles de sécurité très strictes, **le site dispose d'équipements spécifiques, de prévention et de protection** :

- détecteurs d'incendie couplés à un système automatique d'extinction à haut foisonnement. En cas d'incendie, ce système permet d'inonder de mousse les cellules contenant des produits dangereux en 6 minutes* afin de stopper le feu et bloquer sa reprise.
- bâtiments (murs et portes) « coupe-feu » ,
- cuvette de rétention ,
- dispositif de récupération des eaux incendie ,
- réserve d'eau incendie et poteaux incendie,
- sirènes d'alerte...

UNE ORGANISATION POUR PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE

Le risque « zéro » n'existant pas, il est du devoir des pouvoirs publics (préfecture, DREAL...) en accord avec LOGITIA, de prévoir l'ensemble des mesures à prendre en cas d'accident majeur. Suite aux études de dangers, destinées à évaluer l'ensemble des risques « potentiels », **deux plans d'intervention d'urgence**, régulièrement testés, ont été mis en place :

le Plan d'Opération Interne : POI

& le Plan Particulier d'Intervention : PPI (voir encadré).



**Le volume moyen d'une cellule de stockage est de 8 000m³*

LE PLAN D'OPÉRATION INTERNE : POI

- En cas d'accident, la responsabilité revient en premier lieu à LOGITIA de prendre les mesures d'urgence et d'organiser les secours dans son établissement en collaboration avec les services d'urgence.
- Les équipes du site déclenchent le POI qui prévoit et organise la lutte contre un éventuel sinistre à l'intérieur de l'entrepôt.

Un exercice par an est réalisé.

LE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION : PPI

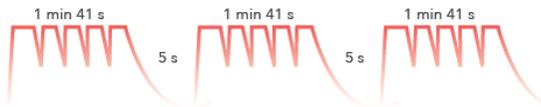
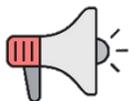
- Si le sinistre s'étend à l'extérieur du site, le PPI est mis en œuvre par le Préfet qui devient Directeur des Opérations de Secours. Le PPI est alors enclenché.
- La population avertie par la sirène d'alerte doit suivre les consignes de sécurité, décrites ci-après et intitulées : « les bons réflexes en cas d'alerte » et faire preuve de coopération au moment de l'accident dans le cadre de toute instruction ou requête formulée par les autorités.

Un exercice tous les 3 ans est réalisé.

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ALERTE

CONSERVER SOIGNEUSEMENT CE DOCUMENT

ALERTE



Essais le premier mercredi de chaque mois à 12h00

La sirène émet un son durant **3 cycles successifs de 1min 41 s** chacun, séparés par des intervalles de **5 s**.

FAIRE

ENTRER



Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche

RESPECTER

Respecter les consignes du préfet



FERMER

Fermer portes, volets et fenêtres et s'éloigner des ouvertures, arrêter ventilation et climatisation



ECOUTER

Écouter la radio : (Prévoir un poste à piles)



- Radio Nostalgie Tarn et Garonne : 97,6 MHz sur FM

- Radio France : 105,7 MHz sur FM (645 kHz sur moyennes ondes)

RESPIRER

En cas d'odeur, larmolement, gêne respiratoire :



utiliser un linge humide

EVACUER Ne sortir que sur ordre d'évacuation

NE PAS FAIRE



APPAREILS



Ne pas utiliser les appareils de cuisson et de chauffage

FEU



Ne pas fumer

CONTACTER

Ne pas chercher à joindre sa famille

ECOLE



Ne pas aller chercher les enfants à l'école (les enseignants les mettront en sécurité)

TELEPHONE



Ne pas téléphoner afin de ne pas saturer le réseau téléphonique

FIN D'ALERTE

30 sec.



Une sirène au son continu durant **30 secondes** retentit: ce signal signifie que le danger est passé et que l'application des consignes de sécurité n'est plus nécessaire.

Pour toute information complémentaire :
1527 Route du Canal - 82700 MONTBARTIER
Tél : 05 63 27 23 28



Vos interlocuteurs chez LOGITIA :

Gilles GAZAGNES, responsable exploitation : ggazagnes@arterris.fr
David TAUPIAC, responsable plateforme : dtaupiac@logitia.fr
Aurélien PROUET, responsable QSE : aprouet@logitia.fr